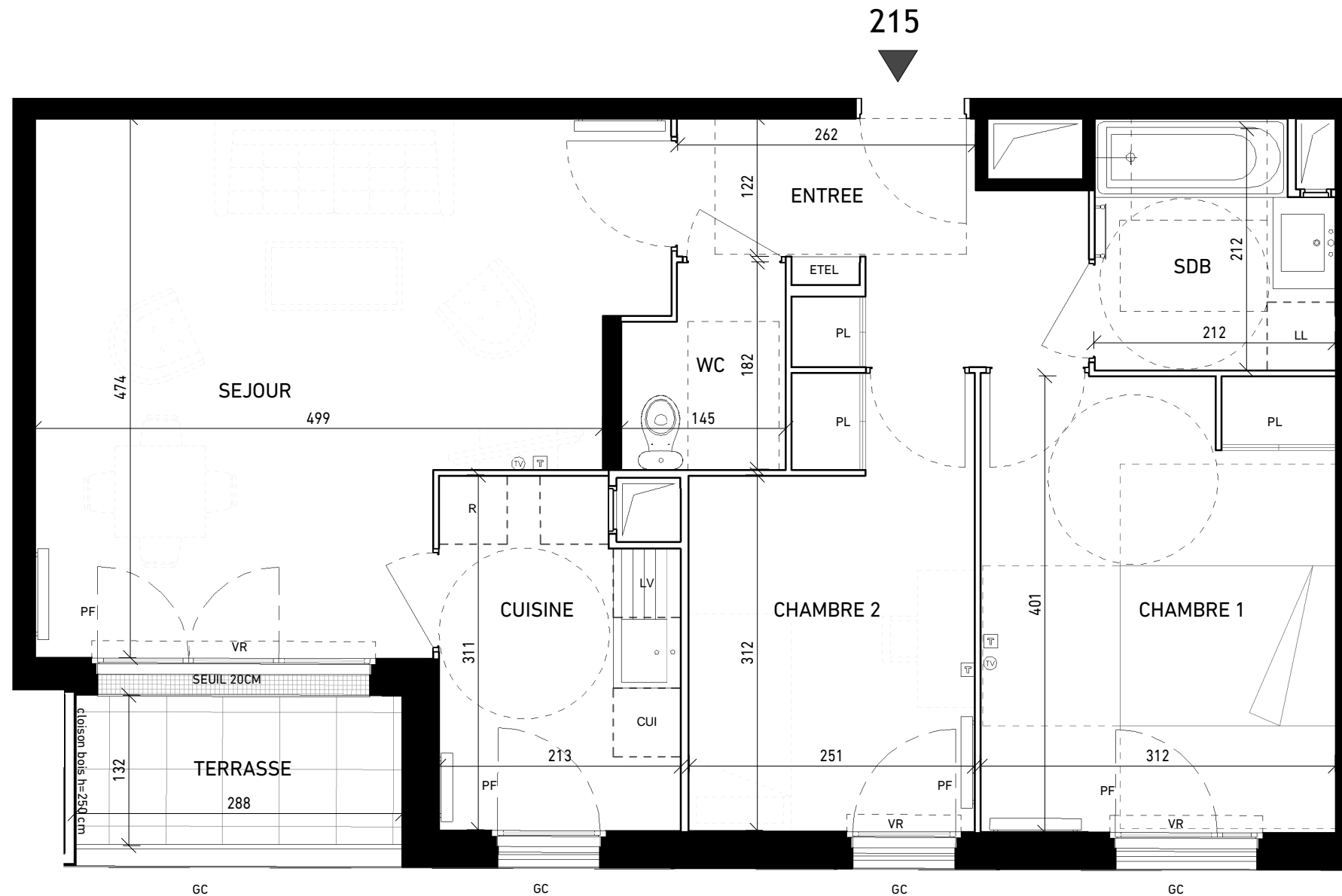


**HALL 2**

APPARTEMENT 3 PIECES

N° 215 AU 1er ETAGE



ENTREE	6.06 m <sup>2</sup>
SEJOUR	22.29 m <sup>2</sup>
CUISINE	6.22 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.49 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.24 m <sup>2</sup>
SDB	4.41 m <sup>2</sup>
WC	2.38 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE 63.09 m<sup>2</sup>**

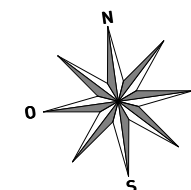
TERRASSE 3.83 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE ANNEXE 3.83 m<sup>2</sup>**

**TOTAL SURFACES PRIVATIVES 66.92 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

PF : Porte-fenêtre	CUI : Cuisson
FE : Fenêtre	R : Réfrigérateur
ALL : Allège pleine	LL : Lave-linge
AV : Allège vitrée	LV : Lave-vaisselle
VR : Volet roulant	ETEL : Tableau électrique
GC : Garde-corps	TV : Prise télévision
PL : Placard	T : Prise téléphone RJ45



⊞ : Soffite, faux-plafonds    — — : Retombée de poutre

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans les pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

**Indice 1 JUILLET 2017**

